

CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES DU PROTOXYDE D'AZOTE AUPRÈS DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

SEPTEMBRE 2020 - SEPTEMBRE 2021







DU PROTOXYDE D'AZOTE

Il est devenu la substance à la mode chez les étudiants. Plus de la moitié avouent l'avoir essayé ou le consomme régulièrement en soirée. Son nom, le protoxyde d'azote communément appelé « gaz hilarant » ou « proto ».

En 2016, Delta France Associations a lancé l'alerte auprès des l'ARS et de la MILDECA sur cette substance psychoactive qui inonde nos campus.

Ce qui nous frappe d'abord, c'est la méconnaissance des risques liés à sa consommation par les étudiants.

36% des étudiants sondés le jugent même peu risqué. (Étude 2020 réalisée par Delta France Associations auprès de 377 étudiants)

Ce qui nous frappe ensuite c'est sa banalisation. On le retrouve souvent dans un cadre festif privé (41%), en soirée étudiante (25%) et même dans des lieux festifs grand public de type bars et clubs (15%).

Depuis janvier 2019, 25 cas graves dus à l'usage récréatif de protoxyde d'azote ont été recensés en France. Dans une lettre* publiée en ligne le 17 janvier 2020 dans la revue Thérapies, l'Association française des centres d'addictovigilance se dit « particulièrement inquiète de l'ampleur de la situation ».

Les spécialistes font état de l'augmentation

des atteintes neurologiques sévères survenues dans le cadre d'une consommation massive et/ ou prolongée de ce gaz hilarant.

L'insuffisance des dispositifs et des actions de préventions nationales sont constatées par 89% de nos sondés.

Conscient de l'urgence sanitaire, notre association est déterminée à jouer un rôle central de prévention et de réduction des risques du protoxyde d'azote auprès des 2 millions d'étudiants français du supérieur.

Olivier Ledot Président Delta France Associations

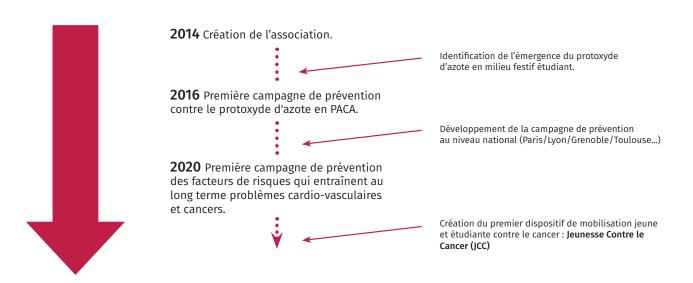
SOMMAIRE

- I- Présentation de l'association
- II- Dispositif du projet
- III- Déploiement du projet
- IV-Mise en œuvre opérationnelle
- V- Facteurs de satisfaction
- **VI- Annexes**
 - A) CP MILDECA / Direction générale de la Santé
 - B) CP ARS Haut de France



I - PRÉSENTATION DELTA FRANCE ASSOCIATIONS

Historique:











2014

Création de Delta France Associations, qui a pour objet de valoriser l'engagement des étudiants et des 18-30 ans.

2016

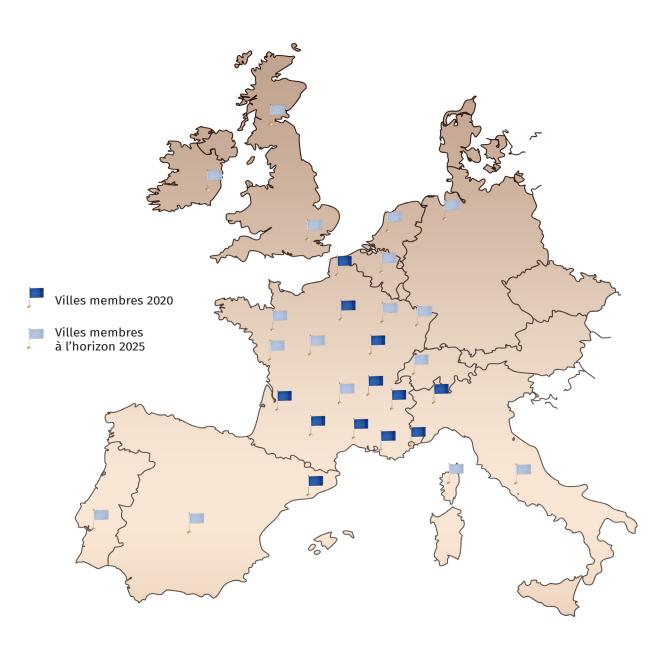
Dès 2016, Delta France Associations décide de faire de **l'engagement pour la santé** l'un des fers de lance de sa politique à destination des étudiants.

Après avoir identifié l'inquiétante émergence du protoxyde d'azote dans le milieu festif étudiant, une première campagne est mise en place en région PACA en partenariat avec Agence Régionale de Santé PACA (ARS PACA) et la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA PACA). Cette campagne a été reconduite l'année suivante et développée à l'échelle nationale.

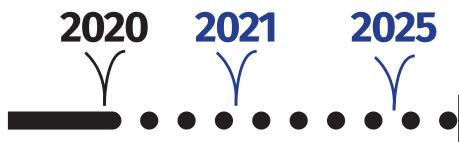
2020

Après avoir identifié le besoin d'accompagner les étudiants sur leurs habitudes de consommation, l'association lancera en septembre 2020 une première campagne de prévention des facteurs de risques qui entraînent au long terme des **problèmes cardio-vasculaires et des cancers**.

Dans le même temps l'association créé le programme : **Jeunesse Contre le Cancer (JCC)** afin de faire de l'engagement pour sa santé la première cause de mobilisation de la jeunesse de France.



Programme Jeunesse Contre le Cancer (JCC) Assises nationales de la jeunesse contre le cancer 2021 (ANJCC 2021) Provence Capitale Européenne de la Jeunesse 2025 (PCEJ 2025)



II - DISPOSITIF DU PROJET





Version actualisée en 2020 des supports de communication réalisés avec l'accompagnement de la Sous-direction santé des populations et prévention des maladies chroniques du Dr Zinna Bessa, au Ministère des Solidarités et de la Santé.



DISPOSITIF NATIONAL

chargés de mission

12
volontaires
en service
civique

étude
sur les tendances
de consommation
chez les étudiants

DISPOSITIF PAR VILLE

8 réunions annuelles

40 interventions annuelles

III - DÉPLOIEMENT DU PROJET

Le déploiement du dispositif se fait à deux niveaux, à l'échelle micro avec notre réseau associatif étudiant (I) de près de 400 structures et à l'échelle macro à partir de nos réseaux propres (II).

I) RÉSEAUX ASSOCIATIF ÉTUDIANT

approche peer to peer

RÉUNION D'ÉCHANGES

Des réunions mensuelles sont organisées avec les responsables des 400 associations étudiantes membres dans le but d'échanger sur les risques du protoxyde d'azote et d'organiser des campagnes de médiation auprès de leurs étudiants.

ACCOMPAGNEMENT D'ÉVÉNEMENTS ÉTUDIANTS

Sensibilisation aux risques liés à la consommation de protoxyde d'azote et interventions dans les événements festifs étudiants sous forme de stand avec nos permanents et services civiques.

RELAIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Diffusion de nos outils de préventions à travers les réseaux sociaux de nos associations étudiantes membres.

II) RÉSEAUX PROPRES DE L'ASSOCIATION

SENSIBILISATION IN CAMPUS

Interventions sur les campus en partenariat avec les services sanitaire des universités (SIUMPPS) et du CROUS.

PRÉSENCE AU DELTA FESTIVAL

Tenue d'un stand de prévention sur le plus grand rassemblement étudiant d'Europe.

RELAIS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Diffusion sur notre site Internet et nos réseaux sociaux (plus grande communauté étudiante de France) d'outils de préventions à destination des étudiants.

IV - MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE

Réaliser un état des lieux des tendances de consommation du protoxyde d'azote chez les étudiants du territoire national à travers la diffusion et l'analyse d'un formulaire :

Objectifs:

- Rendre compte de la réalité des pratiques de consommation : cerner les habitudes de consommation (contexte, fréquence, volume), comprendre l'influence des facteurs environnementaux (environnement scolaire, cadre festif...).
- Identifier le besoin de sensibilisation du public étudiant.
- Réaliser un suivi annuel des habitudes de consommation des jeunes afin de juger la pertinence de nos campagnes de santé publique.

Créer des synergies entre les différents acteurs de santé publique du territoire :

Objectifs:

- Accompagnement et perfectionnement des chargé(e)s de mission de l'association par des structures ressources, professionnels de santé...
- Favoriser la mise en réseau des acteurs de santé publique dans le cadre de réunion d'information sur les habitudes de consommation du protoxyde d'azote des étudiant.

Organiser des réunions d'échanges avec les associations étudiantes, mobiliser les leaders d'opinion :

Objectifs:

- Mise à niveau des connaissances sur les précautions d'usage ainsi que sur les effets du protoxyde d'azote.
- Inviter les associations à devenir prescriptrices des campagnes de santé publique auprès de leurs étudiants notamment sur leurs événements.

Déployer des actions de sensibilisation «in et out campus» : à l'intérieur des campus et lors d'événements festifs étudiants (galas/soirée étudiantes/wei...) :

Objectifs:

- Sensibilisation du public étudiant sur cette nouvelle drogue.
- Faciliter l'engagement des étudiants à propos de la campagne.
- Faciliter le dialogue à travers une approche «peer to peer» de nos services civiques et de nos associations étudiantes.
- Créer un lien durable avec le public bénéficiaire, avec les étudiants leaders d'opinion via les réunions puis avec le plus grand nombre d'étudiants au moyen d'opérations de terrain et campagnes numériques.
- Diminuer, améliorer et encadrer les pratiques de consommation afin d'en limiter les risques.

Réaliser un bilan annuel de la campagne :

Objectifs:

- Suivre les tendances de consommation.
- Proposer de nouveaux outils de sensibilisation plus adaptés aux tendances.
- Rendre compte auprès de nos partenaires des tendances de consommation nationales.

V - FACTEURS DE SATISFACTION

Quantitatifs:

- Nombre d'associations étudiantes accompagnées.
- Nombre de structures ressource et acteurs de santé publique mobilisés.
- Nombre d'étudiants touchés
- Nombre d'interventions IN CAMPUS / OUT CAMPUS.
- Nombre d'articles de presse (retombées médiatiques).
- Nombre de questionnaires réceptionnés.

Qualitatifs:

Réduction des risques :

- Un meilleur encadrement des associations étudiantes dans leurs événements festifs.
- Une meilleure pratique de consommation des étudiants.

Prévention:

- Une meilleure prise en compte des risques auprès des étudiants et associations étudiantes.
- Une évolution (baisse) de la consommation des étudiants



PREMIER MINISTRE

Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Ministère des Solidarités et et de la Santé

Direction générale de la Santé

Paris, le 19 novembre 2019

Communiqué de presse

Augmentation des cas graves en lien avec l'usage détourné de protoxyde d'azote (« gaz hilarant ») : les autorités sanitaires alertent sur les dangers de cette pratique

Face à l'augmentation récente des cas de troubles neurologiques graves en lien avec un usage détourné du gaz protoxyde d'azote, les autorités sanitaires, en lien avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), mettent en garde sur les dangers de cette pratique, même occasionnelle.

L'usage détourné de protoxyde d'azote n'est pas nouveau mais le nombre et la gravité des effets indésirables en lien avec cette pratique tendent à augmenter depuis 2018.

Dès 2017, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT rapportait l'extension des pratiques d'usage détourné de protoxyde d'azote¹ et l'accroissement de la visibilité de ce phénomène dans l'espace public (alors que le produit était auparavant cantonné à l'« espace festif »). On observe par ailleurs depuis quelques mois des consommations répétées, voire quotidiennes, au long cours et en grande quantité.

Cette évolution des pratiques s'accompagne d'une augmentation du nombre de signalements d'effets sanitaires graves, avec atteintes du système nerveux central et de la moelle épinière, à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) via le réseau d'addictovigilance (CEIP-A). La plupart des cas déclarés concernent des hommes âgés de 18 à 34 ans.

Ainsi, depuis janvier 2019, 25 signalements d'effets sanitaires sévères ont ainsi été notifiés aux CEIP-A, dont 10 graves avec des séquelles pour certains cas, 8 provenant de la région Hauts-de-France.

Le protoxyde d'azote est un gaz à usage médical, utilisé pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. Le protoxyde d'azote est aussi un gaz de pressurisation utilisé pour les aérosols alimentaires. Dans le cadre de cet usage commercial, il est soumis à la réglementation des produits de consommation courante et est en vente libre dans les supermarchés et disponible sur Internet. Il fait l'objet d'usages détournés, par voie d'inhalation.

Les autorités sanitaires alertent sur les dangers de cette pratique qui expose à deux types de risques majeurs :

¹ Numéro 129 de Tendances (décembre 2018 « Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2017-2018) » https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxcgyc.pdf

- des risques immédiats : asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute ;
- des risques en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose : atteinte de la moelle épinière, carence en vitamine B12, anémie, troubles psychiques.

La consommation associée d'autres produits (alcool, drogues) majore les risques.

L'information des jeunes sur les risques encourus et le repérage précoce de consommations à risque doit s'intégrer dans des interventions portant plus globalement sur la prévention des consommations de produits psychoactifs et des addictions

En cas de symptômes inhabituels après consommation, en cas de difficulté à contrôler et stopper sa consommation, il est recommandé de consulter immédiatement un médecin. Une orientation vers un professionnel d'addictologie peut être nécessaire pour accompagner les usagers en difficulté pour contrôler leur consommation, et prendre en compte les polyconsommations associées le cas échéant.

Dès mai 2019, l'ARS Hauts-de-France, région particulièrement concernée par cette pratique, a diffusé une information régionale auprès des professionnels de santé et des associations du champ de l'addictologie.

Il est rappelé aux professionnels de santé et aux usagers de :

- déclarer tout cas grave d'abus, de dépendance et d'usage détourné sur le site <u>signalement-sante.gouv.fr</u>
- se rapprocher du <u>Centre d'Addictovigilance (CEIP-A) de leur secteur géographique</u> pour toute information complémentaire

Des dispositifs d'aide anonymes et gratuits sont à disposition des usagers, de leur entourage et du public en général :

- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) proposent un service d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation assuré par des professionnels des addictions, totalement gratuit et confidentiel. Consulter <u>l'annuaire des CJC</u> sur le site Drogue-info-service
- <u>Drogue-info-service</u> propose un dispositif d'aide à distance.

La direction générale de la santé a diffusé un message à l'ensemble des 17 agences régionales de santé (ARS) afin d'alerter sur ce mésusage et fournir des éléments d'information et de gestion pour mettre en place des actions de prévention, favoriser le diagnostic et la mise en place d'une prise en charge thérapeutique rapide et adaptée des usagers concernés, renforcer le signalement des cas ainsi que la diffusion de messages de vigilance aux usagers.

Par ailleurs, une expertise est actuellement menée, afin de déterminer les actions qui pourraient être mises en œuvre, au niveau national, comme au niveau européen, pour limiter l'utilisation de ces produits dans un usage détourné ; la possibilité de limiter les ventes en termes de volumes ou de classements spécifiques pouvant permettre d'encadrer l'accessibilité de ces produits sont notamment à l'étude.

Contacts presse:

Direction générale de la santé : presse-dgs@sante.gouv.fr - Tél.: 01 40 56 84 00 - @AlerteSanitaire

MILDECA: Antonin Lamberty-Garric, antonin.lambertygarric@pm.gouv.fr - Tel.: 01 42 75 69 62 @MILDECAgouv



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 novembre 2019

Protoxyde d'azote : l'ARS mobilise 200 000 euros pour lutter contre l'usage détourné de ce « gaz hilarant » dangereux pour la santé

Pour lutter contre les conséquences sanitaires graves liées à l'usage détourné du protoxyde d'azote, consommé en particulier par de jeunes usagers à des fins récréatives, l'ARS mobilise une enveloppe d'urgence de 200 000 euros à destination des collectivités et communes les plus touchées. Un soutien qui fait suite à une mobilisation précoce de l'Agence pour l'information et la sensibilisation des professionnels des champs sanitaire, médico-social, social et éducatif au contact des jeunes publics.

Protoxyde d'azote : un usage détourné aux conséquences graves pour la santé

Le protoxyde d'azote N_2O , communément appelé « gaz hilarant » ou « proto », est un gaz comburant (se combinant avec un combustible), incolore, d'odeur et de saveur légèrement sucrées. Il est utilisé dans le champ médical, mélangé à de l'oxygène pour son action anesthésiante/analgésiante, ou dans le domaine alimentaire, pour les siphons à chantilly.

L'utilisation de ce gaz est de plus en plus en détournée, en particulier par les jeunes, pour son effet euphorisant. Une utilisation visible car ce gaz est souvent contenu dans des cartouches métalliques qui jonchent la voie publique de certaines communes.

Loin d'être anodin, l'usage de ce gaz présente des risques à la fois immédiats et en cas d'utilisation régulière ou à forte dose, notamment parce qu'il entraîne un déficit en vitamine B12 :

- Risques immédiats: asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé de la cartouche, perte du réflexe de toux (risque de fausse route), désorientation, vertiges, risque de chute;
- Risques en cas d'utilisation régulière et/ou à forte dose : carence et/ou inactivation en vitamine B12 qui peut entrainer des atteintes de la moelle épinière et une anémie, des troubles psychiques.

Le point sur la situation régionale

La région Hauts-de-France, comme d'autres territoires en France, n'est pas épargnée par ce phénomène. L'usage détourné du protoxyde d'azote est observé dans la région, en particulier en milieu urbain. Des centaines de cartouches métalliques de N_2O ont ainsi été retrouvées par les services de nettoyage de la ville de Lille, mais aussi observées entre autres à Valenciennes, Amiens, Arras ou Saint-Omer.

Dans certains cas, les atteintes liées à cette consommation sont sévères : à ce jour, 8 cas graves sont recensés dans la région chez de jeunes usagers de 18 à 34 ans, avec notamment des atteintes du système nerveux et de la moelle épinière (scléroses combinées de la moelle, myélites).

Une mobilisation précoce de l'ARS et une enveloppe d'urgence pour aider les communes à faire face au phénomène

Face à cette situation préoccupante, l'ARS Hauts-de-France s'est rapidement mobilisée aux côtés des collectivités, des services de l'Etat et des professionnels, dès le début de l'année 2019.

Son objectif a notamment été de sensibiliser et de fournir une information adaptée aux professionnels au contact des jeunes. Outre la mobilisation de l'ensemble des structures dédiées (Centres de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie –CSAPA-, Consultations jeunes consommateurs –CJC-, Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues –CARRUD-), l'ARS a sensibilisé les médecins libéraux et des établissements de santé, ainsi que les professionnels de structures sociales, éducatives et médico-sociales.

Des sessions de sensibilisation à destination des professionnels des structures médico-sociales qui encadrent les jeunes ont également été organisées en janvier et avril 2019 dans la Métropole lilloise et à Valenciennes.

En complément de ces actions, l'ARS Hauts-de-France travaille aux côtés des collectivités les plus concernées, au premier rang desquelles la ville de Lille, avec laquelle des travaux sont engagés depuis début 2019. Pour aider les territoires les plus touchés à faire face au phénomène, l'ARS vient ainsi de débloquer une enveloppe d'urgence de 200 000 euros afin d'amplifier la lutte contre la consommation détournée du protoxyde d'azote et d'appuyer les plans d'action qui seront proposés par les élus.

L'ARS rappelle aux professionnels de santé et aux usagers de :

- déclarer tout cas grave d'abus, de dépendance et d'usage détourné sur le site <u>signalement-sante.gouv.fr</u>
- se rapprocher du <u>Centre d'Addictovigilance (CEIP-A) de leur secteur géographique</u> pour toute information complémentaire

Des dispositifs d'aide anonymes et gratuits sont à disposition des usagers, de leur entourage et du public en général :

- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) proposent un service d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation assuré par des professionnels des addictions, totalement gratuit et confidentiel.

Consulter <u>l'annuaire des CJC</u> sur le site Drogue-info-service ou contacter l'ARS à l'adresse suivante : ARS-HDF-PPS@ars.sante.fr

- Drogue-info-service propose un dispositif d'aide à distance.